



© Eléa Tymen

BORDEAUX
*Les coulisses
de l'occupation
de l'Opéra*

PAGE 5



© Kristo-Sports

MÉRIGNAC
*Les handballeuses
ont droit aux
congés maternité*

PAGE 11

IMPRIMATUR

728
29 mars 2021

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME DE BORDEAUX AQUITAINE **GRATUIT**

La loi climat est examinée cette semaine à l'Assemblée nationale. Les Bordelais ont marché dimanche pour réclamer un texte plus ambitieux. Rencontre avec celles et ceux qui n'ont pas attendu pour agir pour l'environnement.

Loi climat

**Action
Réaction**



ÉDITO NOUS N'ATTENDRONS PLUS

La loi « Climat et résilience » est débattue à l'Assemblée nationale en séance plénière à partir d'aujourd'hui. Basée sur les propositions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC), elle en élude pourtant une grande partie. Signe d'une démocratie participative qui patine ? À peine la moitié des mesures proposées par les citoyens pour lutter contre le réchauffement climatique ont été entendues. Leurs suggestions ont pour la plupart été tronquées, diluées, adoucies.

Nous avons passé des années à attendre des mesures politiques fortes. Nous ne pouvons plus placer tous nos espoirs dans un gouvernement condamné le mois dernier par le tribunal administratif de Paris pour son inaction climatique. Rappelons que l'horloge tourne, et que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous alerte régulièrement sur l'urgence climatique. Ces rapports font grand bruit, les COP se succèdent, et rien ne change.

Là où les citoyens, prétendument écoutés, se sentent parfois ignorés, nous sentons le vent tourner. Nous constatons une envie de tenir les rênes, de travailler pour pallier les manquements des décideurs. La rédaction d'*Imprimatur* met aujourd'hui en avant les initiatives, les mobilisations, qui démontrent que nous n'attendons pas. Nous racontons l'énergie déployée par la jeunesse bordelaise face à ces défis. Nous soulignons les engagements pour l'avenir de la planète. Nous préférons penser cette tentative de participation citoyenne comme un élan plutôt que comme un échec.

Océane Provin [@oceprovin](#)

Directeur de la publication Arnaud Schwartz

Rédacteurs en chef
Matthieu DUPHIL, Rayya ROUMANOS, Florian TIXIER

Responsable éditorial Susie MUSELET

Direction artistique Fred AUGRY

Chefs d'édition
Julie MALFOY, Lolla SAUTY--HOYER

Rédacteurs
Julie MALFOY, Tom MASSON, Florian MESTRES, Valentine MEYER, Carla MONACO, Mathilde MUSCHEL, Susie MUSELET, Fanny NARVART, Floriane PADOAN, Philippe PEYRE, Océane PROVIN, Theo PUTAVY, Emma RODOU, Emma SAULZET, Lolla SAUTY--HOYER, Lou SURREANS, Philippine THIBAUDAULT, Eléa TYMEN

Loi climat : l'urgence attendra

Une manifestation pour une vraie loi climat s'est tenue à Bordeaux dimanche 28 mars. Deux Bordelais expliquent leurs espoirs et leurs déceptions concernant la réponse donnée aux 146 propositions de la Convention citoyenne pour le climat.

À Bordeaux, des collectifs et associations ont manifesté dimanche 28 mars pour réclamer une vraie loi climat et rappeler que celle qui est débattue à partir de ce lundi à l'Assemblée « tourne complètement le dos à l'urgence d'agir pour le climat ». Françoise est native de Bordeaux. À 74 ans, engagée dans plusieurs associations et collectifs, elle a été tirée au sort pour participer, avec 149 autres citoyens, à l'élaboration collective de propositions pour agir face au réchauffement climatique. « Ils sont allés au ralenti : nous on demandait des interdictions, ils ont répondu par des incitations. Sûrement par peur de brusquer les gens, en pensant aux prochaines élections présidentielles... Ils n'ont pas suivi suffisamment nos recommandations », regrette Françoise, alors qu'elle s'était impliquée au sein du groupe de réflexion Produire et travailler.

Sans filtre ou cent filtres

Mais un an et demi plus tard, les collectifs et ONG reprochent au gouvernement de n'avoir pas respecté l'objectif de la Convention : diminuer d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, dans un esprit de justice sociale. Emmanuel Macron s'était engagé à ce que ces propositions législatives et réglementaires soient soumises « sans filtre » soit par référendum, soit au vote du Parlement, soit par une loi d'application directe, c'est-à-dire ne prescrivant aucune mesure d'application. Or, à la veille du début des débats en commission à l'Assemblée nationale le 8 mars, plus de 5000 amendements ont été déposés : « Certains amendements déposés par des élus de la majorité dégradent, voire vont à l'inverse des propositions de la convention citoyenne », s'insurge Stéphane Meriau, responsable adjoint en Gironde du groupe Génération Écologie, parti de la députée écologiste Delphine Batho. « La Convention citoyenne pour le climat avait proposé d'interdire les éclairages nocturnes inutiles. Après amendement, ça s'est transformé en : les maires ne pourront plus interdire les écrans numériques publicitaires... »

Les citoyens « en avance par rapport aux politiques »

Pourtant, Françoise y a cru et a apprécié les réunions zoom avec Emmanuel Macron depuis son salon : « Honnêtement, je n'aurais jamais osé parler aux ministres, je reste toujours en arrière, mais ils ont été très accessibles ». Si elle ne se sent au départ pas légitime d'apporter son avis sur des questions telles que les marchés publics, « c'est l'intérêt d'être ensemble, la conscience qu'on peut faire quelque chose à plusieurs », qui la motive à s'impliquer de plus en plus. Pour

Stéphane Meriau, la Convention prouve que la majorité des citoyens sont prêts au changement : « Ce n'était pas des écolos ou des militants, mais des gens tirés au sort. On a dit que les citoyens n'étaient pas prêts à la sobriété énergétique, alors qu'ils sont en avance par rapport aux politiques. Le problème vient d'une frange de nos représentants et des pressions d'intérêts privés ». Le 28 février, 119 membres de la Convention citoyenne pour le climat ont été appelés à noter sur une échelle de 0 à 10 les décisions prises par le gouvernement permettant de s'approcher de leur objectif climatique de départ. La note moyenne s'élève à 2,5... La

majorité d'entre eux estime que certaines de leurs propositions, telles que la volonté de réduire la pollution liée au transport aérien ou d'introduire dans le droit un délit d'écocide sont très amoindries dans la loi « Climat et résilience ». Afin d'assurer le suivi de leurs mesures, les membres de la Convention citoyenne pour le climat ont fondé l'association « Les 150 », à l'origine de l'appel à manifester hier.

Floriane Padoan [@PadoanFloriane](#)

Convention citoyenne pour le climat : et après ?

146 propositions
46 ont été retenues



« On ira au bout de chaque proposition que vous avez faite » - Emmanuel Macron le 14 décembre 2020 -

46 propositions ont été retenues par le gouvernement, une majorité a été édulcorée. Parmi elles :



L'association « Les 150 » regroupe maintenant les citoyens ayant participé à la Convention. Ils ont proposé une « réponse à la réponse de l'exécutif », jugeant pour certains insuffisantes les mesures prévues par la loi.

Les manifestations pour une « vraie loi climat » voient le jour. Pendant ce temps, la loi passe à la moulINETTE à l'Assemblée nationale, sous une pluie d'amendements.

Océane PROVIN [@oceprovin](#)
Source : franceinfo, CCC

Climat Les jeunes écrivent l'histoire

Création d'association, organisation de marches, sensibilisation, formation... Depuis plusieurs années, des jeunes Bordelais se mobilisent et prennent leurs responsabilités.

La jeunesse bordelaise n'a pas attendu la loi climat pour agir. Aurélien est étudiant à Bordeaux en ingénierie de formation au développement durable. Il a fondé 4Pshore&seas, une association qui lutte contre la pollution des océans en Nouvelle-Aquitaine. « C'est à la génération d'aujourd'hui d'agir face à l'urgence climatique », clame-t-il. Pour lui, la sensibilisation aux enjeux environnementaux ne suffit plus. « Il est impératif de former les citoyens, en particulier les jeunes, aux questions environnementales pour leur offrir des solutions ». En parallèle de sa deuxième année de master, il prend activement part au changement en intervenant dans les écoles afin de « montrer aux enfants qu'ils peuvent adopter des gestes pour protéger la planète ». Avec son association, il compte développer des interventions ciblant d'autres publics,

et proposer à des étudiants de marcher cet été, à l'occasion d'une de leurs « routes du plastique » : des marches le long des plages pour ramasser les déchets.

Une jeunesse légitime

L'engagement commence parfois encore plus tôt et les élèves du lycée Edgar-Morin font partie de ces jeunes qui luttent. Le dimanche 21 mars, ils ont organisé une *clean walk* dans les rues de Bordeaux. « Quand on a 15 ans, on sait que le climat va mal mais on est dépassé par l'ampleur de la tâche. On ne voit pas comment s'engager et le résultat, c'est l'inaction. Or, une *clean walk*, c'est déjà un engagement », résume Hugo Viel, présent à leurs côtés. Hugo a 22 ans et son implication commence alors qu'il est en deuxième année d'école d'ingénieur. Cette année-là, en 2017, il rejoint l'ONG CliMates qui



Les jeunes se mobilisent en marchant pour le climat.

réunit des centaines de jeunes à travers le monde autour d'un objectif commun : relever le défi du changement climatique. Dans le cadre de l'action du 21 mars, il a convié Camille Choplin, adjointe au maire. Un moyen de montrer aux lycéens que « ce n'est pas parce qu'ils ont 15 ans que les élus ne sont pas accessibles. Ça les concerne, ça nous concerne tous et ils sont légitimes à parler de ces sujets. »

Prendre part à l'histoire

Le projet de loi climat a donné une nouvelle impulsion à l'engagement de la jeunesse. Hugo travaille désormais en freelance sur

Lolla Sauty--Hoyer [@Lolla_SH](#)

Démocratie participative : l'heure des pros



Alain Anziani, maire de Mérignac, en conseil de quartier de Capeyron en 2014.

La Convention citoyenne, qui a inspiré les articles du projet de loi climat, s'inscrit dans le champ de la démocratie participative. Un processus qui tend à se professionnaliser : *think tank*, cabinets de conseil, réseaux et agences de communication. Mérignac, comme d'autres collectivités locales, fait appel à ces structures pour mettre en oeuvre ses actions.

La Convention citoyenne pour le climat, clôturée fin février, a marqué un regain d'intérêt pour la démocratie participative au niveau national. Ce processus décisionnaire, qui associe les citoyens aux choix politiques, est apparu dès les années 1970 à l'échelon local. « Pour rebâtir la confiance, il est plus simple d'agir dans les collectivités. C'est la philosophie du petit pas », amorce Séverine Durand, sociologue de l'environnement et spécialiste des questions de participation.

À Mérignac, des dispositifs participatifs ont été mis en place dès 1997 à l'initiative de la municipalité, sans obligation. « Cette première application était plutôt descendante », relate Alain Charrier, adjoint

chargé de la démocratie participative depuis 2018. Aujourd'hui, la commune de 70 000 habitants a revu sa copie : 10 ateliers de quartier avec 200 citoyens volontaires et tirés au sort tous les trois ans, deux conseils citoyens, des rencontres avec les habitants ainsi qu'un budget participatif. « Quand on part du terrain, on est plus efficace », soutient l'élu.

Des professionnels de la participation

Depuis une dizaine d'années, le champ de la participation s'est professionnalisé selon Marion Roth, chargée de cours dans le master ingénierie de la concertation à l'Université Paris 1 : « On assiste à la création d'organismes qui rassemblent chercheurs et experts de la participation. En parallèle, de nouvelles plateformes émergent pour que les collectivités débattent des initiatives qu'elles mettent en place ». Ces nouveaux professionnels confient des outils aux élus locaux, pas toujours formés à ces questions, mais demandeurs de cette expertise. À Mérignac, les propositions citoyennes sont chapeautées par ce type d'organisation, en renfort des agents municipaux. La société Neorama, spécialisée dans l'accompagnement de

projets, conseille la commune : « Ils nous confient des outils et font des analyses comparatives, mieux qu'on ne pourrait le faire », explique Alain Charrier. Marion Roth ajoute : « Ces organismes interviennent pour la conception des démarches, l'aide à l'animation, à l'évaluation. Il s'agit aussi de créer une culture commune. »

Un enjeu clef : la culture de la participation

Par cela, les collectivités locales, longtemps structurées par le duo entre élus et administratifs selon Séverine Durand, intègrent peu à peu les citoyens dans leur fonctionnement. La sociologue soutient l'importance d'un raisonnement en « trinôme » avec les citoyens, dans des institutions encore très centralisées, en interne comme en externe. Mais elle ajoute que ces sous-instances, à l'instar des conseils de quartier, sont toujours institutionnalisées et donc « maîtrisées » par les mairies. « Nous sommes dans une période transitoire, on a toujours peur que le pouvoir nous échappe. Il y a un défaut de confiance envers l'intelligence collective. »

Emma Rodot [@RodotEmma](#)

Pesticides Les Sages pulvérisent la charte

Le Conseil constitutionnel vient d’invalider la charte visant à réduire les distances de pulvérisation de produits toxiques par rapport aux habitations. En cause : sa méthode d’élaboration dénoncée depuis un an par les associations.

« C’est une petite victoire, mais le combat continue ! » s’exclame Sylvie Nony, vice-présidente de l’association Alerte Pesticides en Haute Gironde. La méthode d’élaboration de la charte dite du « bien-vivre ensemble », rédigée au niveau départemental, a été jugée contraire à la Constitution vendredi 19 mars. Elle qui prévoyait de réduire la distance minimale de pulvérisation de produits phytosanitaires des habitations à trois mètres pour les cultures hautes et cinq pour les basses, se trouve invalidée par le Conseil constitutionnel. Le processus d’élaboration mené par la Chambre d’agriculture en Gironde ne respectait pas la Charte de l’Environnement. Cette dernière est inscrite dans le préambule de la Constitution. Elle prévoit une concertation publique avant toute prise de décision ayant un impact sur l’environnement. La Chambre d’agriculture a pourtant organisé une consultation. Problème : le panel n’était pas représentatif et causait un souci d’équilibre. Les deux tiers des sondés étaient issus du milieu professionnel agricole.

Contre-concertation
« Quand on a vu ça, on était scandalisés. On leur avait envoyé plusieurs courriers pour être associés à l’écriture de ce texte, sans réponse. Lorsqu’on a enfin été conviés, la charte était déjà écrite et aucune de nos demandes n’avait été retenue », raconte Sylvie Nony. L’histoire n’est pas la même pour Vincent Bougès, président des Jeunes Agriculteurs de Gironde : « Les associations environnementales n’ont pas cherché à discuter et ont

immédiatement mis en place des recours pour lutter contre ce texte. » La charte avait été approuvée par les agriculteurs mais les défenseurs de l’environnement l’ont emporté. Pour plus d’équité, les associations Alerte Pesticides en Haute Gironde et Générations Futures ont lancé une contre-concertation de 230 personnes avec, cette fois-ci, un panel plus équilibré. « Il représentait quasi parfaitement la population girondine », ajoute Sylvie Nony. Et contrairement à la première concertation, les sondés ont majoritairement refusé la charte.

« Le ministère de l’agriculture n’abandonnera pas la partie comme ça. »

« Nous sommes heureux de voir que le Conseil constitutionnel nous a écoutés », se réjouit Cyril Giraud, relais local de Générations Futures Bordeaux. « Nous avons gagné une bataille, mais pas la guerre. » Sylvie Nony le rejoint : « Le ministère de l’agriculture n’abandonnera pas la partie comme ça. » L’objectif, désormais pour les associations, est de repousser les distances de pulvérisation de produits toxiques à 150 mètres des lieux de vie et, à terme, de convaincre les agriculteurs de produire sans pesticides.

Emma Saulzet [@EmmaSz](#)



La Chambre d’agriculture de Gironde avait organisé une concertation publique qui réunissait 60% d’agriculteurs.



La mairie de Bordeaux travaille sur une solution pour recycler les masques en plastique.

Déferlante de plastique à Bordeaux

Sacs poubelles entassés sur le trottoir, masques chirurgicaux à terre... Une vague de plastique a submergé Bordeaux depuis le début de la crise sanitaire. Les acteurs locaux se mobilisent pour y remédier.

« On n’a pas dégainé aussi vite que Talence mais c’est dans les cartons ! » Jean-Baptiste Thony, conseiller municipal délégué en charge du zéro déchet à la mairie de Bordeaux, fait référence à des poubelles d’un nouveau genre. Ces bornes installées depuis le 15 mars à Talence récoltent les masques chirurgicaux pour les recycler en fournitures scolaires. Une réponse concrète à un problème quotidien. Le conseiller municipal assure qu’une solution sera proposée rapidement aux habitants bordelais. Les quelques bacs de collecte déjà répartis à la mairie et à la cité municipale ne suffisent pas : « On espère mettre en place ce genre de poubelles dans les mairies de quartiers et dans certains lieux publics. » La municipalité cible des endroits fermés pour faciliter le contrôle de la collecte.

« Un moindre mal » pour Benjamin Thiant, salarié à Zéro Waste Bordeaux, association qui milite pour une démarche zéro déchet. « Un masque jetable recyclé ne sera pas de nouveau transformé en masque mais en un tout autre objet. Il faudra ainsi fabriquer d’autres masques. L’impact sur l’environnement reste donc négatif puisque la production coûte en ressources naturelles. »

Retour exponentiel du plastique
Autre problème, selon le représentant de Zéro Waste Bordeaux, le retour exponentiel du plastique en cette période de crise sanitaire. « D’abord, il y a le lobbying du plastique qui essaye de revenir sur certaines avancées. » Par exemple, la vente de produits en vrac qui explosait avant la crise sanitaire, a depuis fortement ralenti. En même temps, la vente à emporter s’est, elle, fortement développée : les sachets de

« Le lobbying du plastique essaye de revenir sur certaines avancées. »

fast-food et autres restaurants débordent des poubelles. « Un phénomène ponctuel » selon le conseiller municipal qui, de fait, rend les choses « assez difficiles pour engager un travail de grande ampleur. » Impossible de savoir si la consommation des Bordelais changera après la crise selon Benjamin Thiant, qui rappelle que « notre production de déchets ne cesse d’augmenter depuis la révolution industrielle. » Des solutions sont trouvées pour diminuer les déchets comme BoxEat qui propose des contenants en verre aux restaurateurs avec un système de consigne. Une initiative parmi d’autres qui s’inscrit dans l’objectif « zéro déchet » de la région Nouvelle-Aquitaine à l’horizon 2030.

Lou Surran [@Lousurr](#)



Depuis le début de la crise sanitaire, la consommation de plastique est en hausse.

Occupation du Grand-Théâtre

Et la magie n’opéra pas

Du 15 au 24 mars, intermittents du spectacle et précaires ont occupé l’Opéra de Bordeaux pour demander la réouverture des lieux culturels. Entre divergences d’opinion et difficultés à communiquer, retour sur une mobilisation aux multiples rebondissements, brisée par l’évacuation des lieux par la police.

N euvième AG : les syndicats sont toujours absents. Ce mardi 23 mars, environ 80 personnes sont rassemblées, le spectacle peut commencer. Au programme de cette assemblée générale, le vote d’un communiqué de presse qui a pris du retard. Une formule : « léthargie du peuple », fait débat. La séance s’étire, l’assistance s’impatiente, un homme quitte la salle en grondant. Un comédien profite de la résonance des lieux pour amuser la galerie : « faudrait élever la lutte, parce qu’ici ça commence à sentir le Prozac ! » Éclat de rire collectif.

Situation inédite à Bordeaux

Cette lutte a commencé le 15 mars. Ce jour-là, le personnel de l’Opéra, la CIP (Coordination des Intermittents et des Précaires) et la CGT tapent du poing sur la table. C’est décidé, ils occupent le Grand-Théâtre. Leur objectif : exiger la réouverture des lieux culturels après un an de paralysie. Le 17 mars, ils décident en AG que le mouvement doit s’étendre à tous les précaires « dans une volonté de convergence des luttes. » Le lendemain, une soixantaine de personnes répond présente. Un décret de la Commune de Bordeaux est lu et placardé à l’entrée, les lieux sont investis à grands éclats de voix. Mais certains ne cautionnent pas ce coup d’éclat, à l’image de William Théviot, pianiste professionnel : « J’étais sensible à cette mobilisation mais ces personnes [comprendre les personnes extérieures à la communauté de l’Opéra] sont venues la discréditer, elles ont visibilisé la

forme, mais invisibilisé le fond. Je suis pour démystifier le lieu, pas pour le désacraliser. » Comme lui ce jour-là, des professionnels de la culture et les syndicats claquent la porte car « les règles sanitaires n’étaient pas respectées et certains salariés se sont sentis menacés », explique Timo Metzmakers de la CGT. Un départ que Clément, constructeur de décors, regrette : « Je me suis reconnu dans les revendications de la CIP. En AG on essaie de concilier la lutte culturelle et l’inter-lutte, c’est-à-dire celle des squatteurs, des chômeurs, de tous les précaires ». Un technicien renchérit : « À l’Opéra les comédiens peuvent répéter parce qu’ils dialoguent avec la hiérarchie, mais eux seuls ont accès au bâtiment. Ici, on réclame une réouverture du lieu gratuite, à tous les publics, et l’introduction d’arts mineurs. On voudrait faire jouer Le Lac des cygnes et inviter les gens de banlieues, ce serait un message fort ! 70 théâtres sont occupés en France mais la situation à Bordeaux est inédite. »

Une parenthèse hors du temps

Dans le hall, des musiciens improvisent des airs au piano. Quelques marches plus haut, un conteur déclame devant une assistance conquise. Pour Agathe⁽¹⁾, comédienne privée de scène par la crise, « c’est une bulle d’air qui rompt avec le climat anxiogène. » Julie Rabeyrolles, étudiante, explique : « On voulait faire entrer des arts illégitimes dans le temple de la culture, et que tout le monde puisse s’en emparer. Les syndicats ont un discours infantilisant selon lequel une foule ne saurait pas gérer un lieu, on leur prouve le contraire. » Dans la cuisine, Clément étale de la tapenade sur un morceau de pain : « Tu vois, ce qui se passe ici ressemble aux rassemblements des Gilets Jaunes autour des ronds-points. Ils se sont emparé de lieux dans lesquels on ne s’arrête jamais. Ici c’est pareil, on tourne autour du lieu, on y entre en de rares occasions, et quand on y est la complexité de ce qui s’y passe est incroyable. »

« On s’en fout de la lutte des classes à la Marx »

Incroyable, mais cette occupation peut-être efficace sans concertation entre ses membres ? Car c’est là que le bât blesse. Pour Julie « les syndicalistes n’acceptent pas que la mobilisation ait pris un autre tour que celui qu’ils avaient décidé. Ce retrait, c’est avant tout une lutte d’égo. » Entre occupants et syndicats, le dialogue est rompu. Les premiers affirment tendre la main aux



Un conteur regroupe autour de lui un public qui réagit spontanément au fil de la lecture.



Dans la cuisine collective sont stockés des invendus récupérés et des colis alimentaires.



Toute sortie est définitive. Les personnes évacuées se regroupent devant l’Opéra et prévoient d’organiser l’AG du midi en extérieur.

syndicats, quand ces derniers s’étonnent de n’avoir jamais été contactés. « On s’en fout de la lutte des classes à la Marx, si on accepte les différences on peut aller loin, s’exclame Clément. J’ai envie de voir revenir les artistes et pour ça il faut que le dialogue soit ouvert. » Un dialogue qui aura trop tardé à s’établir puisque le 24 mars à 7h30 la ville

Eléa Tymen [@EleaTyn](#)

(1) Le prénom a été modifié



Geneviève Darrieussecq (LREM/MoDem) et Nicolas Florian (LR) têtes de liste pour les régionales.



Régionales 2021

Vers une alliance LR / LREM ?

Hervé Mathurin, ancien journaliste du journal *Sud Ouest*, est un fin observateur de la politique locale. Auteur d'un ouvrage sur les municipales 2020 à Bordeaux, il revient sur la possibilité d'une éventuelle alliance La République en marche / Les Républicains pour les régionales.

Existe-t-il des accointances idéologiques entre Les Républicains (LR) et La République en marche (LREM) ?

Les repères ont explosé depuis 2017 : il y a une proximité idéologique entre les modérés de LR, le Modem et LREM. La différence se fait sur la volonté de maintenir des parts de marché politique : garder des élus pour faire fonctionner le parti, pour placer ses militants, pour garder un peu ses bases, etc...

à montrer une compatibilité avec la mouvance Macron, au sens large. Car ça laisserait entendre que, finalement, il n'y a pas tellement de différence entre LR et Macron. Néanmoins, pour une région, un département ou une ville, on peut trouver des accommodements.

Dans un sondage Harris Interactive commandé par EELV et réalisé fin septembre 2020, LR n'était crédité que de 11% au premier tour. Le parti est supplanté par la liste RN (22%) et la liste LREM-Modem (21%). L'électorat LR a-t-il été aspiré par le RN et LREM ?

On est sur un rapport de force complètement différent par rapport à 2016. Aujourd'hui, Darrieussecq est en position dominante. Il ne faut pas oublier qu'on risque d'avoir une abstention importante. Les chiffres des sondages sont donc à relativiser, comme on a pu le voir aux municipales à Bordeaux. S'il y a une forte abstention, comme c'est probable, on part un peu dans l'inconnu.

Comment envisagez-vous le comportement des électeurs d'une éventuelle alliance LR / LREM-Modem ?

Je crois que ce qui joue c'est malgré tout le poids de l'ancienneté du vote. Les gens qui ont l'habitude de voter à droite continuent de voter à droite ; ceux qui ont déjà voté au centre continuent de voter au centre. Cependant, il faut dire que LR a perdu beaucoup de militants et d'électeurs ces derniers temps. Pas mal de gens sont un peu déboussolés et ne savent pas trop où ils vont aller. Il est difficile de faire des prévisions alors que les clivages politiques ont été bouleversés en 2017 finalement.

Quelle est la probabilité qu'une alliance entre Geneviève Darrieussecq et Nicolas Florian voit le jour ?

Si on se fie au passé, on peut se dire que cette alliance aura lieu. Cela serait logique : ils ont gouverné ensemble à Bordeaux et ils avaient des liens à la Région. Le problème, c'est que ces élections régionales vont arriver un an avant la présidentielle. Je ne suis pas sûr que LR tienne tellement

« On est dans une phase complètement inédite de la politique française »

Et puis, ce qu'on ne maîtrise pas, ce sont les conséquences de l'épidémie. Comment les gens vont réagir à ça ? Est-ce qu'il n'y aura pas un vote contestataire contre le gouvernement en dehors de toutes questions idéologiques. Tout ce qu'on peut dire finalement sur la question des alliances peut voler en éclats. En fait, on est dans le brouillard en ce moment, pour les régionales, pour la présidentielle, pour les départementales. On est dans une phase complètement inédite de la politique française, notamment avec des gens qui votent plus contre que pour.

Nicolas Florian était le successeur d'Alain Juppé à la mairie de Bordeaux. Sont-ils sur la même ligne politique ?

Ils ont toujours travaillé ensemble. Nicolas Florian était le bras droit d'Alain Juppé à l'UMP (ancien LR, ndlr). Il n'y a pas vraiment de différence, sauf sur la personnalité. Là, il y a un monde d'écart. C'est tout le problème de Florian. Il était censé être le successeur mais, d'une part, il n'était pas vraiment préparé et, d'autre part, il n'a pas

l'envergure politique et intellectuelle de Juppé. Il est difficile de comparer les deux. Juppé lui a fait un cadeau empoisonné en le désignant. Je crois qu'il n'était pas vraiment armé pour être maire de Bordeaux, ça s'est vu pendant la campagne. Il était quand même assez emprunté, fluctuant. À mon avis, Florian a été bombardé tête de liste pour lui laisser une porte de sortie aux régionales. Je crois qu'aux Républicains, ils ne croient plus en lui à Bordeaux. Il a pris quand même une grosse claque qui le suivra. Pour la droite, c'est une manière de dire « bon allez, tu seras peut-être conseiller régional - sans doute pas président, évidemment - et puis, tu finis comme ça. »

Florian Mestres @FlorianMestres

Le Conseil scientifique, grand maître du jeu électoral

Reporter à nouveau ? C'est la question qui taraude la majorité en cette orée de printemps. Alors qu'elles devaient se dérouler en mars, les élections régionales et départementales ont déjà été décalées une première fois, en juin. Toutefois, la loi qui a acté ce report prévoit, dans son article 3, une clause de revoyure. Celle-ci pourrait, si la situation sanitaire l'exigeait, permettre un nouveau report des élections. Pour trancher, l'exécutif attend un avis des experts du Conseil scientifique. « J'espère que

ces élections auront lieu, mais nous suivrons les recommandations du Conseil scientifique. Aujourd'hui, il n'est pas prévu de les reporter », a soutenu le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, dimanche 21 mars. Le même jour, dix présidents de Région, de gauche comme de droite, se sont opposés à un nouveau décalage dans une tribune publiée dans *Le Figaro*. « Ce n'est pas au Conseil scientifique de confiner la démocratie ! », ont-ils affirmé.

Taxe Trump : les vignerons trinquent à la suspension

Les taxes mises en place par l'administration Trump sur le vin français ont enfin été gelées. Un soulagement pour les professionnels du secteur, après deux années éreintantes.

« C'est un vrai soulagement, un grand bonheur. On a enfin l'impression d'arriver au bout du tunnel ». C'était une nouvelle qu'ils n'espéraient plus. Frappés de plein fouet depuis décembre par les taxes mises en place par l'administration Trump, les vignerons, comme Damien Chombart, exportateur dans l'appellation Cadillac Côtes de Bordeaux, ne cachent pas leur joie après deux années de souffrance et d'adaptation économique. La suspension de la fameuse taxe Trump sur le vin et les spiritueux a été décidée par l'administration Biden début mars et pour quatre mois. Parce que depuis deux ans, le secteur est

aux abois. Les exportations encaissent une chute de 50% entre janvier et juin 2020 vers les États-Unis, premier marché à l'export. Plus concrètement, les vins de Bordeaux ont perdu à eux seuls 100 millions d'euros de chiffre d'affaires pour la seule année écoulée. Damien Chombart nous raconte l'ampleur de ses déconvenues. « On a vécu une année d'enfer. Les États-Unis, c'est 85% de notre marché à l'export. On a été obligés de baisser les prix et de rogner sur nos marges et sur celles des fournisseurs qui, heureusement, ont joué le jeu ».

« On a vécu une année d'enfer »

À l'origine de cette difficulté, un large désaccord sur fond de querelle aérienne. En octobre 2019, les États-Unis ont décidé de taxer à 25% les vins français de moins de 14 degrés, puis les spiritueux en janvier dernier. Charlotte Emlinger, économiste qui a travaillé sur le sujet, explique. « Tout part du choix de l'État de subventionner l'avionneur européen Airbus face à son concurrent américain Boeing. En réaction, les États-Unis ont eu la possibilité de taxer le vin français et ils l'ont fait ».

Bordeaux à prix cassé, dur à avaler

Les tarifs réduits pratiqués en grandes surfaces lors de l'édition annuelle de la foire aux vins provoquent la colère des vignerons. Mais ces tarifs sont aussi le résultat de dysfonctionnements de la filière viticole qui tirent les prix vers le bas.

« Lidl, le mépris des bonnes choses ». Le 20 mars, devant le Lidl de Libourne, ils sont des dizaines de Jeunes Agriculteurs de Gironde et de la FNSEA (Fédération nationale des exploitants agricoles) à protester à coup de banderoles « prix cassés = vignes arrachées ». En cause, les prix pratiqués lors de la foire aux vins de printemps 2021 sur les bouteilles de Bordeaux, jugés dérisoires par les professionnels du secteur. Principalement citée à titre d'exemple, la bouteille de Bordeaux AOC, cuvée Terres d'Exception 2019 vendue à 1,69 euros. Une somme modique pour les vignerons bordelais déjà impactés par la crise sanitaire et la baisse des ventes aux restaurateurs. Stéphane Gabard, président du syndicat de Bordeaux et Bordeaux supérieurs, évoque un problème structurel et la baisse récurrente de la consommation de tous les vins confondus. « Nous avions beaucoup misé sur les exportations sur le marché chinois ». Or ce marché a été très réduit à cause de la crise

Un futur encore incertain
Cette nouvelle est donc reçue avec soulagement. Surtout en ce moment, avec un climat plus que défavorable, amplifié par la crise sanitaire, le ralentissement du marché chinois, ou la baisse des ventes en grande distribution (voir ci-dessous). Dans un communiqué daté du 5 mars dernier, Bernard Farges, président du CIVB (Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux), s'est d'ailleurs réjoui de ces annonces en attendant que cette suspension soit entérinée, et dépasse les quatre mois de gel pour l'instant prévus, face à une « imposition de tarifs punitifs ». Les motifs de satisfaction sont bien réels, et dans l'attente de voir ces taxes définitivement abandonnées, l'avenir reste encore flou pour les professionnels du secteur. Charlotte Emlinger tempère. « Après deux années de taxation, il y a toujours la question de savoir si tout redeviendra comme avant. Les modes de consommation ont pu évoluer, ceux d'importation aussi. C'est une nouvelle accueillie avec joie mais il va encore falloir du temps pour se réjouir ». Et si tous s'accordent à dire que des doutes subsistent, ce rebondissement apparaît comme une vraie bulle d'air.

Tom Masson @MassonTom1

actuelle, mais aussi en raison des accords de libre échange passés entre la Chine et l'Australie notamment. « Accords dont la France ne bénéficie pas », regrette-t-il. De la même façon, les exportations vers l'Amérique du Nord ont été freinées par la taxe Trump et celles vers l'Angleterre par le Brexit.

700 euros Les 900 litres

L'an dernier, la vente de Bordeaux a chuté de 5% en volume d'après le Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB). La troisième année de baisse consécutive. Dans le monde du vin bordelais, la production est désormais supérieure aux débouchés, conduisant inévitablement à ce que Stéphane Gabard qualifie d'« effet spirale » de baisse de prix. Avec des productions trop importantes en comparaison des ventes, les Bordeaux s'écoulent à des prix toujours moins élevés,

interprétés comme signe de mauvaise qualité et qui alimentent par ailleurs une forme de « Bordeaux bashing », un dénigrement du Bordeaux. Les vignerons ne couvrent donc plus leurs coûts de production. « Aujourd'hui un tonneau de 900 litres se vend environ 700 euros ce qui revient à un prix du vin en bouteille inférieur à un euro ». Le cours du vin se situe donc sous le coût de production évalué à 1 200 euros le tonneau. « Les opérateurs sont pris à la gorge, ne se rémunèrent plus et sont au bord de la faillite », raconte Stéphane Gabard.

Ces pratiques commerciales sont cependant tout à fait légales, « la grande distribution, le négoce, personne n'a commis de faute », se désole le vigneron qui dénonce des pratiques « destructrices d'image mais aussi de valeurs ».

Susie Muselet @SusieMuselet



En grandes surfaces, le Bordeaux se vend à prix bas.

Les fake news, au coin !

« S’informer pour comprendre le monde », c’est le thème de la 32^e semaine de la presse et des médias à l’école organisée du 22 au 27 mars. Reportage au collège Francisco Goya à Bordeaux.

M ercredi matin, un rap retentit en guise de sonnerie. Il est 11 heures, un flot d’élèves de 6^e se déverse dans le CDI du collège Francisco Goya, à Bordeaux. « *On sort les troussees ?* », s’amuse Elsa Pujos, professeure documentaliste, pour lancer l’atelier « *Info/Intox* » mené aux côtés de Lisa Ferhat, sa collègue de français. « *Qu’est-ce qu’une information ?* », entame la documentaliste. Plusieurs voix s’élèvent. « *C’est une information vraie !* », s’exclame Elena, avant de concéder que cela peut être faux aussi. « *C’est quelque chose qui nous informe* », réagit Rachel. Alice complète et rattache l’information à « *l’actualité* ».

« *J’ai vu sur Internet un canard avec une tête de crocodile...* »

Pour les aider, leur professeure écrit la lettre « *E...* » sur le tableau velleda. « *C’est un ?* » commence-t-elle. « *Fait !* », complète en chœur l’ensemble de la classe. Elsa Pujos esquisse un sourire et confirme : une information est un fait, vérifié et publié. Les élèves notent consciencieusement la réponse sur leur feuille d’exercice, distribuée au début de la séance.

À l’inverse, quand une information n’est pas vérifiée, il est question de « *désinformation* » ou de « *mésinformation* ». Lisa Ferhat intervient et rappelle le travail sur l’étymologie des mots pour comprendre leur sens. Le préfixe dé- signifie « *l’inverse* » et més- « *faux* ».

La professeure de français leur explique ensuite l’origine du mot « *infox* », traduction française de *fake news*. C’est un mot-valise, un mélange entre « *information* » et « *intoxication* ». Nino réagit aussitôt : « *C’est comme la dernière fois, j’ai vu sur Internet un canard avec une tête de crocodile... C’est une infox !* »

Les images, plus parlantes que les mots

La documentaliste ouvre alors la seconde partie du cours avec un exercice pour repérer les « *infox* ». Différentes images sont projetées au tableau. La discussion débute autour d’une photo d’un pot de Nutella avec un cadenas. Pour Nino la photo est « *vraie* », le cadenas a une réelle utilité : ça empêche les mamans de piquer du Nutella en cachette. Question réglée.

La professeure Elsa Pujos explique à son assistance comment vérifier la fiabilité d’une image sur Internet, notamment à l’aide de la recherche inversée de Google images.

Aloïs, le jeune assistant désigné par Elsa pour l’occasion, tente l’expérience en direct devant le reste de la classe. Une photo de chèvres perchées dans un arbre se révèle provenir du site de voyage *Le Guide du Routard*. La professeure documentaliste renchérit : les objectifs de ce site de tourisme sont d’informer et de renseigner sur les voyages et découvertes. Une dernière image laisse entrevoir un dauphin nageant dans une rue inondée. Pour Nino, cette information est fautive puisqu’elle provient de Twitter. Il explique savoir qu’il n’y a pas toujours de bonnes informations sur le réseau social, ou plus généralement sur Internet. Il tient ses informations du Youtuber Squeezie, et d’une de ses vidéos dans laquelle il déconstruit les théories fantastiques des pyramides d’Egypte. En revanche, il n’est pas encore sur le réseau social à l’oiseau bleu. « *Maman m’a dit que quand j’aurai 18 ans, je ferai ce que je veux* ».

La sonnerie retentit. Fin de l’atelier. Avant de partir, certains élèves avouent aller secrètement sur TikTok, ou même s’être créé un compte Twitter en cachette. Mais ils assurent tous faire attention à l’information qu’ils reçoivent et à ne pas tout croire...

Philippe Thibaudault [@philippine_thib](#)

« Les fake news attisent la curiosité des élèves »

Déléguée à l’éducation aux médias de l’Académie de Bordeaux, Isabelle Martin a contribué au dossier pédagogique sur les *fake news* publié à l’occasion de la 32^e semaine de la presse et des médias à l’école.

Les collégiens sont-ils plus réceptifs aux fake news que le reste de la société ?

La dimension spectaculaire des *fake news* fait qu’ils peuvent en effet y être plus perméables. Avant les réseaux sociaux, on avait tendance à échanger autour des rumeurs dans les cours de récréation et on retrouvait ce côté un peu extraordinaire. En ce sens, cela attise la curiosité des élèves qui ont plus tendance à partager ces contenus-là, mais ce n’est pas pour autant qu’ils sont plus complotistes. Certains sont vraiment perméables aux thèses complotistes, mais cela reste une minorité.

Comment leur donner les clés pour distinguer les vraies informations des fake news ?

On ne peut pas mener une séance sur les *fake news* sans définir au départ ce qu’est l’information. Ce n’est pas un contenu brut et sur les médias sociaux circulent beaucoup de documents non contextualisés. Une information répond à un certain nombre

de codes : la fiabilité, la remise en perspective, la recherche de témoins et d’experts... On leur explique que les journalistes peuvent commettre des erreurs, ce qui nécessite de distinguer différents types de faux : l’erreur, le canular, la propagande et, à l’extrême, le complotisme. Les sites de *fact-checking* sont pour nous de précieuses ressources pour contrer cela.

Ces ressources proviennent elles-mêmes des médias traditionnels, qui suscitent une certaine défiance dans la société. Retrouve-t-on cette même défiance chez les élèves ?

Forcément, ils sont influencés par ce qu’ils entendent chez eux. Si les parents remettent en question les discours officiels et ont tendance à considérer que les médias sont vendus aux pouvoirs politique et économique, les élèves peuvent avoir cette défiance. Des enquêtes ont été menées au niveau de l’éducation citoyenne et aux médias

et il apparaît que les enfants de CSP+ s’informent moins sur les réseaux sociaux que ceux des familles populaires qui, eux, sont plus perméables à tout ce qui est complotisme.

Philippe Peyre [@philippepeyre](#)



Isabelle Martin, déléguée à l’éducation aux médias de l’Académie de Bordeaux.



© Philippe Peyre



© Philippe Peyre

Les élèves de 6^e travaillent en groupe sur des tablettes de l’établissement. Ils doivent démêler le vrai du faux parmi les images mises à disposition par le Centre pour l’éducation aux médias et à l’information (CLEMI), à l’initiative de la semaine de la presse et des médias à l’école.

Sida L’autre épidémie

Comment s’organiser pour combattre le manque de visibilité du VIH en période de crise sanitaire ? À l’occasion du week-end du Sidaction, les associations de lutte contre le sida racontent.



© Valentine Meyer

Les bénévoles de l’association AIDES proposent des dépistages gratuits plusieurs fois par mois à Bordeaux.



© Bordeaux Ville Sans Sida

Les autotests de l’association Bordeaux Ville Sans Sida, pour pour se dépister soi-même du VIH.

De son côté, l’association Bordeaux Ville sans Sida a également mis en place, suite au premier confinement, l’envoi à domicile de kits de prévention pour la santé sexuelle contenant des autotests de dépistage. « *Ça a vraiment bien marché !* », commente Clara Bertrand, coordinatrice de l’association, en réaction aux 300 commandes passées en moins d’un an. « *Cela paraît peu au regard du nombre de dépistages traditionnels effectués hors crise sanitaire, mais pour des tests à faire soi-même c’est énorme car ils sont souvent peu appréciés. Les personnes n’aiment pas forcément se tester elles-mêmes par peur de découvrir un résultat positif, d’autant plus en étant seules* ».

Des « petits succès » qui ont donné l’envie à l’association d’aller plus loin. Elle espère lancer au 3^e trimestre 2021 un projet qui pourrait permettre la délivrance d’ordonnances à la suite d’entretiens téléphoniques de santé sexuelle.

Le sida : un danger oublié

Ces efforts d’adaptation paient mais ne sont pas la solution rappelle Clara Bertrand « *On observe une baisse de la vigilance face à la menace du Sida dans la population, notamment chez les jeunes, à cause de la crise sanitaire. L’important aujourd’hui c’est de rappeler que le VIH existe toujours* ». L’association souligne toutefois que la meilleure façon de lutter contre le sida c’est de prendre des précautions : « *Il n’y a pas de vaccin malgré plus de 40 ans de recherches. C’est pour ça qu’il est important de se protéger* ».

Valentine Meyer [@valentinejrey](#)

Le Département de la Gironde, via le Centre gratuit d’information, de dépistage et de diagnostic, proposera un stand d’information le mardi 30 mars 2021 de 10 heures à 15 heures, 83 cours du maréchal Juin à Bordeaux.

Sida Info Service.org
0 800 840 800

Pas de décrochage à Bordeaux Montaigne

À l’Université Bordeaux Montaigne, le taux de réussite des étudiants en licence se maintient. En master c’est une autre histoire. Analyse des chiffres produits par la Conférence des Présidents d’Université.

C’est le soulagement à l’Université Bordeaux Montaigne (UBM). Le décrochage des premières années tant redouté n’a pas eu lieu malgré la crise sanitaire. Les taux de réussite aux examens ont même augmenté en première année de licence et DUT. Ils sont passés de 44,3% en 2020 à 48,5% en 2021, selon l’Observatoire des étudiants. En master, les résultats sont cependant légèrement à la baisse. Ces chiffres font écho à l’enquête nationale de la Conférence des Présidents d’Université (CPU) publiée jeudi 18 mars. On y apprend que les taux de réussite aux examens du premier semestre sont globalement identiques à ceux de l’année dernière à la même période. L’étude basée sur 15 établissements, dont l’UBM, couvre 25 % des effectifs étudiants issus d’universités de toutes tailles.

Des mesures d’accompagnement en licence

Frédéric Hoffmann, directeur de l’UFR Sciences des Territoires et de la Communication (STC) à l’UBM décrit les mesures prises à la rentrée pour éviter le décrochage. En effet, un tutorat généralisé financé dans le cadre de la loi ORE (loi d’Orientation et de Réussite des Étudiants), a pu être instauré à l’UFR STC dès le mois de novembre. « *C’est l’étudiant qui fait une demande de tutorat, il est encadré par d’autres étudiants de L3 et de master* ». Au total, entre 25 et 30 étudiants de L1 de l’UFR STC s’y sont inscrits. Les tuteurs, huit au total, sont rémunérés.

Master laissés pour compte

Du côté des étudiants de master, la réussite est légèrement en baisse. Cannelle Lacroix, étudiante en master 1 de Design à l’UBM, raconte ses difficultés à trouver la motivation face aux contraintes imposées par la situation sanitaire. « *Je n’ai jamais entendu parler de quoi que ce soit qui aurait été mis en place pour aider les étudiants en master* », affirme t-elle. Séverine Groult, responsable de l’Observatoire des Étudiants reconnaît que « *l’établissement a bien plus communiqué auprès des L1, qui sont plus fragiles car ils viennent d’arriver à l’université* ». Selon l’enquête de la CPU, les taux de réussite en master ont baissé dans « quelques établissements », comme à l’UBM où ils sont passés de 73% à 71,1% en master 1 et de 75,1% à 71,3% en master 2. Les regards sont désormais tournés vers les chiffres du second semestre. L’université espère un retournement de la tendance.

Mathilde Muschel [@MathildeMuschel](#)

Very Bad Trip

Un groupe d'individus a subtilisé des bouteilles d'alcool dans le bar Coco Loko le 22 mars. Deux jeunes hommes étaient jugés en comparution immédiate mercredi 24 mars. L'un a un casier judiciaire vierge, l'autre est multirécidiviste.

On croirait à une virée alcoolisée qui a mal tourné et dont personne ne se souvient très bien. Sauf les caméras de surveillance. Et l'alarme. Puis les flics, qui les rattrapent. Cette nuit-là, D. et M. ne se connaissent que depuis peu. Ensemble, ils ont volé deux bouteilles de vodka et du sirop de violette au bar Coco Loko qui, ironie du sort, est à deux pas du tribunal.

Le premier, D., petit et un peu trapu, dit ne se rappeler de rien. Il était complètement

ivre. À la défense, l'avocate tente maladroitement : « *Quand on boit une bouteille de vodka l'après-midi, on ne se souvient pas de ce qu'on a fait le soir.* » Au vu de son dossier, il semble avoir un sérieux problème avec l'alcool. Ses délits précédents y sont plus ou moins liés et il a séjourné plusieurs jours à l'hôpital Charles Perrens pour se faire soigner.

Le juge tente une analyse psychologique : « *Vous buvez pour aller mieux ?* ».

«Course-poursuite pédestre» délictuelle

M., le second prévenu, est grand, élancé. Il a à peine 18 ans, ne parle pas français. Résidant en Espagne depuis trois ans, il est arrivé en France il y a une semaine. « *Je voulais juste me nourrir car j'étais à la rue* », traduit son interprète d'une voix fluette. Lui n'était pas ivre mais a eu très peur et a d'abord donné une fausse identité aux

policiers.

Cette « *course-poursuite pédestre* » ne fait pas rire le procureur. L'air sévère, lunettes à monture noire, il souligne : « *Ce vol s'inscrit dans une problématique locale. Les vols par effraction ont connu une augmentation de 20% dans l'agglomération bordelaise.* » Ils écopent de petites peines, et D d'une obligation de soin pour son alcoolisme.

TEXTES ET DESSINS
Carla MONACO @Carl_Mco
Julie MALFOY @Ju_Mly



Le caïd au chouchou

A. est jugé pour deux affaires de vols. L'une dans une maison à Eysines, où il a subtilisé de l'argent et des ordinateurs. L'autre à Arcachon, où il a brisé la vitre d'une voiture. Dans les deux cas, il était « *là au mauvais moment* » et n'a « *jamais eu l'intention de cambrioler* ». Mais ça, c'est la défense qui le dit...

A. entre dans le box des accusés. Carré d'épaules, veste en cuir col mouton retourné, regard fier : il n'a pas l'air commode. Une nuit, à Eysines, il est entré chez la victime. Q. a choisi d'être présent. Traits tirés, cernes marquées, il secoue la tête à chaque explication du prévenu, consterné.

« *Dans la nuit, ma compagne m'a réveillé. Elle a vu un flash de téléphone. Je me suis levé. J'ai aperçu une silhouette masculine avec une casquette jaune et deux ordinateurs dans la main* ». S'ensuit une course-poursuite en caleçon, Q. court pieds nus. Pour introduire le préjudice moral de la victime, le juge s'enquit : « *Vous avez indiqué vous être fait mal aux pieds monsieur ?* » Oui, mais il n'y a pas que la plante des pieds esquinée : « *Ma compagne est angoissée, elle ne parvient plus à dormir. J'ai donc arrêté mon travail de nuit pour rester avec elle. C'était ma seule source de revenus* ».

«Sinon, j'aurais mis des gants»

Les explications d'A. sont hasardeuses : « *Je ne pensais pas que c'était habité. Ça avait l'air vieux, je me suis dit que c'était un squat. Je ne voulais pas cambrioler sinon j'aurais mis des gants.* » Rires et consternation du côté des juges. Il dit avoir trouvé les 200

euros dans une boîte métallique ouverte. Quentin ouvre de grands yeux : « *Dans cette boîte il n'y a que des bonbons. L'argent était dans mon portefeuille.* »

Cette nuit-là, A. réussit à s'enfuir. Mais deux semaines plus tard à Arcachon, il est aperçu en train de rôder près de voitures stationnées non loin de la gare. Des riverains entendent un bruit d'éclat et avertissent la police. Les policiers partent à sa recherche et arrêtent un train sur le point de partir. Ils y retrouvent A. avec un billet de dix euros et... un chouchou, que reconnaît la propriétaire de la voiture à la vitre brisée. « *C'est cet élastique à cheveux qui vous a trahi* », conclut le procureur pour clore son résumé des faits. Pour lui, la théorie du squat autour de laquelle s'articule toute la défense est bancal : « *Cela ne tient pas debout. Vous avez face à vous quelqu'un qui ne fait absolument pas face à ses responsabilités.* » Les peines requises par le procureur

seront presque toutes retenues : 1150 euros pour la victime, une interdiction de territoire de trois ans et quatre mois de prison ferme.

TEXTES ET DESSINS
Carla MONACO @Carl_Mco
Julie MALFOY @Ju_Mly



« Dihane », le bébé du hand français

Le 15 mars, le handball est devenu le premier sport féminin français à établir une convention collective spécifique. «Dihane», c'est le nom donné à ce nouvel accord qui prévoit notamment une meilleure couverture de la maternité.

Les handballeuses professionnelles rentrent dans l'Histoire du sport français. Le 15 mars, elles sont devenues les premières sportives de haut niveau à se doter d'une convention collective en France. Baptisé « Dihane » ce contrat historique vient compléter la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) à laquelle sont soumis tous les sportifs professionnels. Treize ans après leurs homologues masculins, c'est au tour des femmes d'obtenir des droits plus en adéquation avec les spécificités de leur sport. Mesure phare de ce nouvel accord, la maternité fera l'objet d'une meilleure couverture à partir du 1^{er} juillet.

Actuellement, les joueuses sont rémunérées au minimum pendant trois mois d'absence. Cette couverture s'étendra à douze mois en cas de grossesse. Même traitement pour les blessures longues. À la différence d'un congé maternité de droit commun, d'environ quatre mois minimum, les sportives de haut niveau doivent s'arrêter plus tôt, leur corps étant plus sollicité. « *Avant c'était au bon vouloir des clubs. Ce sont eux qui décidaient ou pas de continuer à payer une joueuse au-delà de trois mois* », explique Julie Dazet, demi-centre au Mérignac Handball, club professionnel évoluant au sein de la Ligue Butagaz Énergie. « *Ce contrat permet de réconcilier un peu notre vie de femme et notre vie de sportive de haut niveau* », note Nikolina Lutovac, coéquipière de Julie Dazet.

Faire changer les mentalités

Anne-Laure Michel, responsable de la communication de l'Association des Joueurs Professionnels de Handball (AJHP), organe qui a participé aux négociations, juge que la maternité doit pouvoir faire partie de la vie d'une joueuse et s'intégrer pleinement à sa carrière sportive, si elle le souhaite. « *Inconsciemment, je pense que cette convention va changer les mentalités, indique-t-elle. Il a fallu expliquer et informer les clubs. À première vue, un accord comme celui-là peut vite faire peur, à moins de considérer qu'il s'agit d'une régulation plus*



Nikolina Lutovac, Julie Dazet, Léa Lignières et la petite Amaïa à la fin de l'entraînement mardi ©Fanny Narvarte



Léa Lignières prend le shoot ©Kristo-Sports

égalitaire. » La maternité a été l'un des fils conducteurs des discussions. Plus qu'une simple question de rémunération, les instances du handball français espèrent que cette convention lèvera le tabou qui pèse encore sur la grossesse dans le monde du sport professionnel. « *Ce n'est pas très bien vu de tomber enceinte lorsque l'on est sous contrat* », constate amère Léa Lignières, ailière au Mérignac Handball. Une pression supplémentaire pour ces professionnelles qui ne souhaitent pas attendre la fin de leur carrière pour avoir un enfant.

Certaines craignent de voir leurs relations avec les dirigeants se dégrader, surtout qu'une annonce de grossesse impose aux clubs des aménagements inévitables : gérer l'absence momentanée d'une joueuse, assurer un suivi, trouver un joker médical, parfois en plein milieu de saison.

Une convention qui ne répond pas à toutes les inquiétudes

Les handballeuses saluent les progrès initiés dans leur sport, mais n'en demeurent pas moins prudentes sur la question de la maternité. « *C'est bien mais nous avons toujours l'appéhension de perdre notre contrat si jamais nos performances diminuent suite à notre absence* », nuance Léa Lignières. Elles doivent d'ailleurs refaire leurs preuves et reprendre leur place au sein d'un collectif dont elles ont été éloignées plusieurs mois. Aborder ce sujet avec son employeur ne sera pas forcément plus aisé pour ces femmes dont la carrière dépend des performances sportives. Les joueuses leur emboîtent le pas, des pourparlers sont en cours depuis 2018 pour établir une convention sectorielle. Reste que le handball ouvre la voie à de futures négociations dans le sport féminin.

Fanny Narvarte @FannyNarvarte

IJBA'lade

Une restauration olympique !

La sculpture *Figure de Femme* de l'artiste Marcel Damboise située devant le stade Chaban-Delmas va être remise sur pieds, plus d'un an après sa chute. Événement inédit : la

restauration se fait en plein air du 22 mars au 2 avril, et elle est ouverte au public. Flâneurs, curieux et férus d'art peuvent admirer les travaux de la société Socra responsable de la réhabilitation de la statue brisée ainsi que de celle de l'*Athlète masculin* qui retrouvera enfin celle qui lui faisait face depuis 1947.



Athlète masculin face à un socle vide

Ce que contient (aussi) la convention collective



150 joueuses concernées
Pour les 14 clubs pros de la Ligue Butagaz Énergie



Augmentation du salaire minimum
Il passe de 1564 euros brut à 1650 euros



7 semaines de congés payés
Le nombre de semaines de congés payés passe de 6 à 7, comme les hommes



Commission paritaire
Elle est chargée de négocier et interpréter le texte et les dispositions applicables



Une budget pour la formation professionnelle
Installation d'un capital formation de 3000 euros annuel à la charge des clubs

Qui a négocié ?



Union des Clubs Professionnels de Handball Féminin



Association des Joueurs Professionnels de handball

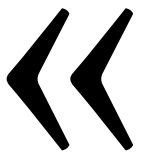


Groupement des entraîneurs et des professionnels de la formation de handball

Jacqueline Madrelle

Libre comme l'eau

Jacqueline Madrelle a dédié sa vie au combat contre les inégalités. Cette Girondine d'adoption n'a cessé de naviguer entre vie politique et associative sans jamais perdre de vue ses convictions. À l'occasion des 35 ans de la fondation *France Libertés*, dont elle est vice-présidente, retour sur le parcours d'une femme engagée.



Donnons vie à nos utopies ». Pour Jacqueline Madrelle, le slogan de *France Libertés* s'applique à sa propre existence. Durant des décennies

de combats, elle n'a jamais renoncé, au gré des succès et des échecs, et dresse aujourd'hui un constat simple : tout reste encore à faire. À l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars dernier, Jacqueline Madrelle alertait, avec le Collectif Action Bord'eaux, sur les manquements de la métropole concernant l'accès à l'eau dans plusieurs dossiers clés.

Des batailles, elle en a mené des dizaines depuis 1987, date à laquelle elle a fondé le comité-relais girondin de l'association de Danielle Mitterrand. Elle était alors assistante parlementaire de celui qui deviendra son mari, Philippe Madrelle, député puis sénateur de 1968 à 2019. La politique l'a accompagnée tout au long de sa vie.

Engagée et révoltée

Née au début des années 1950 à Versailles, celle qui se qualifie de « *nomade* » fait sa scolarité à Bordeaux, au lycée Camille Jullian. En 1971, elle rejoint l'IUT de journalisme de Bordeaux, l'ancêtre de l'IJBA, dont elle garde un savoureux souvenir, en particulier du professeur Pierre Christin, « *monument intimidant mais si inspirant* ». Jean-François Brieu, enseignant à l'IJBA pendant près de quarante ans et ancien camarade de classe de Jacqueline Madrelle, se rappelle d'une « *jeune femme vive et sympathique* ». À cette époque, les élèves étaient « *ultra-politisés* », et cela se ressentait dans leurs productions. En témoigne un article *Imprimatur* du 20 décembre 1972, dans



Jacqueline Madrelle ne rate jamais une manifestation quand il s'agit de défendre les libertés.

lequel une certaine Jacqueline Durighello dénonce déjà le « *conservatisme* » à l'université qu'elle qualifie de « *système de représentation* », à des années lumière du récent mai 1968, épisode où combien fondateur pour de nombreux jeunes de l'époque. Elle poursuit son cursus à Sciences-Po Bordeaux puis à Langues O' (INALCO, Institut national des langues et civilisation orientales) où elle étudie le turc.

Mêler associatif et politique

Après quelques « *petits boulots* », elle devient collaboratrice de Philippe Madrelle. C'est par l'intermédiaire de cette figure de la gauche bordelaise, plus proche de François Mitterrand que de Jacques Chaban-Delmas, qu'elle rencontrera Danielle Mitterrand, son « *modèle* », avec qui elle liera une amitié très forte. « *Se révolter contre les injustices, voilà un combat que je partageais avec Danielle* », confie-t-elle fièrement.

Parmi bon nombre d'anecdotes partagées avec l'ancienne Première dame, Jacqueline Madrelle se rappelle, non sans émotion,

d'un événement survenu à l'orée des années 1990 : l'accueil en Gironde d'enfants sud-africains en plein Apartheid. « *Danielle voulait trouver un département qui puisse accueillir des enfants de membres de l'ANC (le Congrès National Africain de Nelson Mandela qui défendait les intérêts des citoyens noirs contre la minorité blanche, ndlr). Grâce à tout un réseau de solidarité, nous avons pu les accueillir et leur montrer qu'on pouvait vivre Blancs et Noirs côte à côte sans trop de problèmes.* »

« C'est grâce aux rencontres qu'on transmet nos valeurs fondamentales »

Pour elle, les mondes politiques et associatifs se mêlent et se nourrissent, et cette union fait sa force. « *J'ai travaillé, il y a*

1987

Fondation du comité-relais girondin de *France Libertés*

1990

Accueil d'enfants sud-africains en Gironde

2003

Création du Concours citoyenneté européenne

2005

Création de l'Horizon Laique avec Boulevard des potes

2016

Porte la proposition de loi sur l'eau à l'Assemblée Nationale

quelques années, sur une proposition de loi concernant la part sociale de l'eau qui était inspirée du travail de la fondation et qui a été mise en forme grâce au carnet d'adresses que j'ai créé au fil du temps ».

Un dévouement permanent

« *Jacqueline est sincère, généreuse, et touchée par la situation des autres. On peut être engagé mais pas concerné, ce n'est pas son cas.* » Ces mots d'Ahmed Serraj, président de l'association Boulevard des potes qui collabore avec elle depuis plus de trente ans, témoignent de l'extrême humanité de Jacqueline Madrelle. Parmi ses plus grandes missions, la transmission des valeurs prend une place prépondérante. Pour Diego Olivares, qui travaille avec elle chez France Libertés, « *Jacqueline Madrelle met un point d'honneur à défendre la pédagogie.* » Depuis 19 ans, elle encadre le Concours citoyenneté européenne financé par le conseil départemental de la Gironde. « *Nous l'avons mis en place avec SOS Racisme. Nous faisons participer des collégiens qui s'exprimaient dans le cadre de la lutte contre le racisme et les discriminations* », explique-t-elle. Désormais tous les thèmes sont abordés : les problèmes de l'exil, du sexisme ou encore du changement climatique. Très fière, elle clame haut et fort : « *C'est grâce à la transmission et aux rencontres qu'on avance dans la réflexion et qu'on transmet nos valeurs fondamentales.* »

Quoiqu'il arrive, Jacqueline Madrelle continue de penser au monde d'après et se battra jusqu'au bout pour « *apprendre aux autres à devenir libres* ».